

MEMBRES PRESENTS :

- Président d'Honneur : Monsieur le Professeur MORIAEZ.
- Membres de Droit : Monsieur le Recteur DURAND-PRINBORGNE  
Monsieur le Secrétaire Général  
Monsieur l'Agent Comptable.
- Collège A : Mademoiselle SIMONOT, Messieurs BOURTON, COQUET G.,  
FLORENT, GIUSTO, MALVACHE, MARCOU, OUDIN, TAISNE.
- Collège B : Messieurs MOREL, NATUREL, OBERDORFF.
- Collège C : Messieurs AUTEM, COFFIGNIEZ, DELCOURT.
- Collège A.T.O.S. : Mesdames FRANCE, HAYOIT, Monsieur SUBILLE.
- Collège Etudiants : Madame PELLETRET-DEMAISON, Mademoiselle NOTREDAME,  
Messieurs AUFFRET, BAK, CUBIZOLLES, DEBEER, MASCLET,  
MASSE, MINET.
- Collège des  
Personnalités  
Extérieures : Monsieur VILCOT représentant Monsieur le Sénateur  
Maire CAROUS .  
Monsieur GILLIARD, Président du Syndicat Intercom-  
munal ;  
Monsieur LE GARREC, Secrétaire d'Etat, représenté  
par Mme LUBRANI jusqu'à son arrivée.  
Monsieur PHILIPPE, représentant la CFDT  
Monsieur MOTRITCH, représentant la CGC  
Monsieur GRIMALDI, représentant l'EPR  
Monsieur DELQUIGNIES, représentant le secteur  
tertiaire.
- Invités : Madame COCHAUX  
Messieurs PRUVOT, LECOCQ, GUESNIER.
- Ont donné pouvoir :  
Monsieur DELESPIERRE à Monsieur AUFFRET  
Mademoiselle MORCHAIN à Monsieur MASCLET  
Monsieur BERA à Monsieur DELQUIGNIES  
Monsieur DELFORGE à Monsieur DELQUIGNIES.
- Excusé : Monsieur CARPENTIER, Vice Président du Conseil  
Général du Nord.

--:--:--:--:--

Monsieur le Président MALVACHE ouvre la séance en remerciant à la fois Monsieur le Recteur de sa présence et Monsieur LE GARREC, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, Chargé de l'extension du Secteur Public, d'avoir accepté de siéger au sein du Conseil de l'Université. Monsieur le Président souligne que la présence de Monsieur le Ministre est un signe d'encouragement pour le développement de l'Université et une raison supplémentaire de croire en l'avenir du Hainaut-Cambrésis.

Monsieur MALVACHE souligne que ce 4 Mars 1982 est un grand jour pour l'Université car il est le premier Président à avoir l'honneur d'accueillir, au sein de son Conseil, à la fois un Recteur et un Ministre le même jour.

Monsieur LE GARREC remercie l'Assemblée pour l'accueil qu'il vient d'avoir et tient à signaler que dans une période de difficultés économiques le rôle de l'Université est fondamental et, en tant que stimulant, l'Université a une fonction clé. Il ajoute que l'Université joue presque un rôle de vitrine donc d'un intérêt profond. C'est en fait à ce titre qu'il déclare être présent.

Avant d'aborder l'ordre du jour proprement dit, Monsieur MALVACHE donne quelques informations.

Il remercie Monsieur GIUSTO, Directeur de l'UER de Lettres, d'accepter la charge de Responsable des examens de vérification de niveau de compréhension de la langue française réservés aux ressortissants étrangers candidats à une première inscription en premier cycle d'études universitaires.

Il rappelle la journée Portes Ouvertes de l'Université du Samedi 6 Mars 1982 avec opération carrières, l'après-midi, organisée par le Rotary-Club de Valenciennes.

Compte tenu d'un ordre du jour relativement chargé, Monsieur le Président propose, comme l'an passé, que le choix des membres des commissions soit effectué par l'équipe de Direction. A ce sujet, Monsieur AUFFRET, Vice Président étudiant émet le souhait d'être informé lors de ce choix.

Monsieur AUFFRET souligne qu'une réunion entre étudiants a déjà eu lieu et la participation de chaque étudiant à l'intérieur de ces commissions a déjà été déterminée. Monsieur MALVACHE accepte très volontiers cette proposition qui sera soumise à l'Equipe de Direction.

Monsieur MALVACHE signale qu'une lettre de Monsieur le Directeur de Cabinet de Monsieur SAVARY confirme la création à l'Université de Valenciennes d'un CPAG (Centre de Préparation à l'Administration Générale) annoncée lors de la visite de Monsieur MAUROY le 24 Janvier dernier à l'Hôtel de ville de Lille.

Monsieur le Président rappelle les dates des prochains conseils - 3 Juin et 25 Novembre - mais pour des raisons de surcharge, un conseil pourra être prévu, notamment au sujet de la réforme de la loi d'orientation dont un texte a déjà été élaboré au niveau de la Conférence des Présidents, mais ce document n'est, pour l'instant, qu'informel.

Ces quelques informations étant données, Monsieur le Président rappelle les différents points de l'ordre du jour :

- I - Approbation du projet de budget pour l'année 1982 ;
- II - Election du Directeur et des Membres du Conseil des Sports ;
- III - Réflexion sur une possibilité de répartition géographique de certaines activités ;
- IV - Congés du personnel de l'Université ;
- V - Questions diverses.

--:--:--:--

## I - PROJET DE BUDGET POUR L'ANNEE 1982

Monsieur MALVACHE remercie fortement Monsieur PRUVOT, Rapporteur de la Commission des Finances, pour cet exercice périlleux qu'est l'équilibre du budget. Avant de lui passer la parole, il remercie les organismes extérieurs telle la Municipalité de Valenciennes dont la subvention dépasse les 10 Millions de Francs lourds, depuis la naissance d'un enseignement supérieur dans la Région, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes avec laquelle l'Université entretient d'excellentes relations ainsi que toutes les entreprises de la Région qui s'efforcent d'apporter le maximum concernant la taxe d'apprentissage. Il remercie également le Conseil Général qui a augmenté sa participation depuis quelques années ainsi que l'Etablissement Public Régional qui s'avère être un support très important : 1/3 du budget de la recherche.

Monsieur le Président rend hommage à toutes les composantes du Mont Houy : IUT, ENSI, CEPPEs, Bibliothèque Universitaire, CAPEP qui ont permis, certes avec difficultés, de proposer un projet de budget en équilibre. Il précise que, depuis 1964, le Syndicat Intercommunal est un vivier essentiel pour sa contribution au développement de l'Université. En effet, il a permis la construction de la 1ère et de la 2ème tranche des bâtiments et récemment, il a été sollicité de nouveau pour l'achat des terrains en vue de l'implantation de la 3ème tranche. A travers la participation de ce syndicat, déclare Monsieur MALVACHE, c'est l'effort des 82 communes qu'il faut féliciter pour le développement d'un Centre d'Enseignement Supérieur dans l'arrondissement de Valenciennes.

Monsieur MALVACHE signale que la Commission des Finances s'est réunie 6 fois dont 4 pour établir des critères aboutissant à l'élaboration de conventions avec les composantes internes et externes de l'Université ; les conventions seraient adaptées à leurs moyens d'où le thème de critères adaptatifs.

Le Président souligne qu'il est difficile d'élaborer une politique d'établissement ; cependant il faut noter que le budget global a augmenté, la part de l'Etat a également progressé ; cette tendance est très appréciable pour l'Université notamment pour les crédits de recherche mais aussi de surface.

Monsieur MALVACHE passe ensuite la parole à Monsieur PRUVOT qui présente la proposition de budget pour l'année 1982, tout en s'excusant de n'avoir pu communiquer plus tôt le rapport étant donné les difficultés intervenues dans l'élaboration de ce budget -

La discussion s'engage suite à cet exposé.

Messieurs PHILIPPE et MOTRITCH font remarquer un budget global trop serré. Ils s'étonnent que le montant de participation aux frais de l'Université, pour le CEPPEP, soit aussi élevé. Une circulaire de Monsieur BOTTECCHIA, Directeur du CEPPEP, est distribuée à ce sujet aux membres du Conseil.

Monsieur MALVACHE est d'accord avec les vœux de Monsieur MOTRITCH de développer la Formation Continue mais il n'est pas d'accord avec certaines initiatives. Il ajoute que les 12% de participation demandés l'année passée au CEPPEP n'ont pas empêché ce Service Commun de passer d'un budget de 2,5 millions de francs à 4,2 millions de francs.

Monsieur le Recteur signale qu'il ne tient pas à s'initier dans l'établissement du budget des Universités et souhaite vivement que le budget soit voté. Néanmoins, il souligne que le reversement d'un pourcentage sur les recettes aux Services Généraux des différentes composantes de l'Université existe de manière à faciliter le bon fonctionnement de l'Université.. Il rappelle qu'un coefficient correctif serait appliqué au cas où le conseil ne voterait pas le budget, ce qu'il ne souhaite pas.

Monsieur LE GARREC se demande si la proportion entre subvention Etat et subvention para-universitaire est habituelle.

Monsieur PRUVOT informe que cette proportion est à peu près identique d'une année sur l'autre avec toutefois une légère augmentation de la part de l'Etat pour cette année.

Monsieur LE GARREC reformule sa question souhaitant que cette comparaison s'établisse par rapport à d'autres Universités.

Monsieur le Recteur déclare que cette caractéristique est propre aux jeunes Universités alors que dans les Universités plus anciennes la part de l'Etat est plus importante.

Monsieur LE GARREC demande également si l'EPR ne pourrait augmenter sa subvention. Monsieur GRIMALDI, représentant l'EPR et membre du groupe de travail recherche, déclare que le financement est passé de 700 000 F en 1979 à 1 700 000 F en 1980 d'où une hausse de 250%. Monsieur LE GARREC trouve néanmoins cette participation encore faible.

Monsieur GRIMALDI ajoute que l'année 81 n'a pas permis d'augmenter davantage cette subvention de l'EPR. Il fait remarquer que ces crédits sont en provenance du budget de la recherche et il peut assurer que l'Université bénéficie d'une large part de ces crédits. Il déclare que la Région Nord-Pas de Calais vient en tête en matière de financement pour la recherche. Il indique toutefois que seule l'Université de Lille I dispose d'une subvention plus importante. En conclusion, Monsieur GRIMALDI pense que l'EPR pourrait aider l'Université à travers d'autres crédits. Il rappelle que l'Université est du Hainaut-Cambrésis et que par là même certaines autres collectivités devraient apporter leur soutien financier.

Monsieur DELQUIGNIES s'associe aux propos de Monsieur LE GARREC en remarquant que l'Université est utile à la Région mais aussi à la Nation. Il souhaite d'autre part que la coopération entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes et l'Université continue en parfaite harmonie. Il ajoute que la Compagnie Consulaire à travers son organisme de formation a souvent été associée au CEPPEP et souhaite que cette collaboration étroite continue dans l'organisation de ces enseignements.

Monsieur Pierre LECOCQ, pour revenir au problème de la participation du CEPPEP rappelle que le versement de 500 000 F ne représente jamais que 12,5% des recettes de cette formation.

Monsieur COFFIGNEZ, répondant à Monsieur CUBIZOLLES représentant étudiant s'inquiétant pour la qualité de l'enseignement à cause de la faiblesse des crédits de fonctionnement, fait remarquer que les subventions ministérielles sont calculées sur des normes G.A.R.A.C.E.S. qui fixent un certain nombre d'heures et de nombreux enseignements donnés à Valenciennes sont établis sur des bases beaucoup plus importantes par exemple en DEUG B et C 1ère année, les normes GARACES portent sur 1 244 heures et le nombre d'heures relevées sur les emplois du temps est de 1 937 heures

Monsieur FLORENT remarque toutefois qu'un manque important d'enseignants oblige un nombre incalculable d'heures complémentaires.

Monsieur MOREL, suite à l'intervention de Messieurs FLORENT et COFFIGNEZ, ajoute que si les enseignants sont écrasés d'heures complémentaires, cela est dû en grande partie à la Formation Continue. Il est conscient que la formation continue doit être développée, en conséquence il est nécessaire que le Gouvernement puisse créer des postes.

Monsieur VAN CEULEBROECK signale qu'à l'instant présent les réserves du CEPPEs sont égales à l'ensemble des réserves des autres UER et par là même que la situation financière du CEPPEs n'est pas catastrophique.

Monsieur VILCOT souligne que le terme de jeune Université est connu depuis 1970 mais les faits actuels obligent à ce que l'on observe le budget avec réalisme et objectivisme. Il est souhaitable, déclare-t'il, d'essayer de trouver un équilibre plus satisfaisant mais la situation n'est pas dramatique. Il termine en émettant le souhait que d'autres communes puissent participer au développement de l'Université.

Monsieur MORIAMEZ rappelle que le Centre Universitaire a commencé avec 12 enseignants, 152 étudiants et 120 mille francs de budget ; en 1982, l'Université regroupe 3 200 étudiants avec un budget de 2 milliards 600 millions de centimes. Cette progression est nette et normale. Il ajoute que toutes les Universités sont dans la pauvreté mais ont des contingences différentes. Ce qu'il faut c'est créer des postes, augmenter les recettes. Il en profite pour rendre hommage aux collectivités

Madame FRANCE attire l'attention sur le problème de l'infirmier ; Monsieur MALVACHE espère qu'un poste d'infirmière sera attribué prochainement.

Monsieur AUFFRET, vice Président étudiant, pose le problème du coût du chauffage particulièrement élevé.

Monsieur MALVACHE déclare que ces dépenses anormalement fortes sont dues à un problème d'installation de la nouvelle chaudière. Pour remédier à ce problème, un stage pour le pilote de chaudière est prévu. Il signale que les 270 000 francs du Rectorat seront réservés à l'isolation thermique des bâtiments. Il ajoute également que la fermeture de l'Université le Samedi à partir de 13 Heures est envisagée, ce qui permettrait une sérieuse économie de chauffage.

Monsieur VILCOT souhaite qu'une modulation de la subvention de la Ville soit opérée ; que cette subvention soit répartie sur les UER.

Monsieur MALVACHE signale que si les subventions sont données aux UER, il n'y aura plus de possibilités de service commun. Il ajoute que ce qu'il faut avant tout c'est préserver les actions nouvelles. C'est l'Université elle-même qui est en jeu.

Personne n'ayant plus à intervenir, Monsieur MALVACHE clôt le débat sur le budget et passe au vote à bulletin secret, comme demandé par Monsieur CUBIZOLLES.

Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 22

Contre : 10

Abstention : 6

Le budget est donc approuvé.

## II - ELECTION DU DIRECTEUR ET DES MEMBRES DU CONSEIL DES SPORTS

Monsieur le Président rappelle les modalités d'élection du Directeur et des membres du Conseil des Sports.

Le Conseil des Sports réuni le 27 Janvier 1982 a proposé le renouvellement du mandat de Monsieur PRUVOT en tant que Directeur du Service des Activités Physiques et Sportives. Le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

Monsieur MALVACHE fait l'éloge de Monsieur PRUVOT. Celui ci remercie le Président et donne lecture de la proposition des membres de son Conseil (voir Annexe 1).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des exprimés moins une abstention.

## III - REFLEXION SUR UNE POSSIBILITE DE REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE CERTAINES ACTIVITES DE L'UNIVERSITE.

Monsieur MALVACHE soumet à l'ensemble du Conseil une réflexion sur une possibilité de répartition géographique de certaines activités de l'Université :

L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis concentre l'essentiel de ses activités au Mont-Houy et au Boulevard Harpignies, locaux mis à sa disposition par la Municipalité de Valenciennes.

Elle effectue par ailleurs des actions de formation continue décentralisées dans certaines entreprises.

En tant que service public, l'Université a le devoir de réfléchir sur ses missions fondamentales et de les optimiser dans le souci principal de démocratiser l'enseignement supérieur en y intégrant les spécificités de la Région où elle est implantée.

Les pionniers de l'Université et fondateurs en 1964 avaient déjà eu ce souci pour déconcentrer les Universités lilloises. Un syndicat intercommunal regroupant les 82 communes de l'arrondissement de Valenciennes a tout fait pour la création d'un Etablissement d'Enseignement Supérieur dans notre Région et l'on peut dire aujourd'hui

Décentraliser les lieux d'enseignement notamment en 1ère inscription des 1ères années est encore à l'heure actuelle, un facteur important à prendre en compte dans le développement de la culture au sens large.

Sur 3 200 étudiants, 2 600 sont du 1er cycle dont environ 80% sont issus du Hainaut-Cambrésis et la moitié de ceux-ci sont issus de classes très modestes. Sans la présence d'une Université à Valenciennes, beaucoup d'entre eux n'auraient pas accédé à l'enseignement supérieur et sans s'apercevoir sur cette caractéristique, Monsieur MALVACHE déclare que l'Université a été et est encore un instrument de démocratisation.

Le bilan de cette expérience est certainement positif et on ne peut le nier. Il faut savoir maintenant si l'on peut encore aller plus loin.

Une enquête récente du Rectorat met en évidence le faible potentiel du nombre d'étudiant par rapport à la population, sur le plan national.

Les trois arrondissements du Sud du Département du Nord atteignent 800 000 habitants et les résultats de l'enquête précédente mettent en évidence la nécessité de poursuivre nos efforts car l'Université devrait plus que doubler le nombre de ses étudiants.

Monsieur MALVACHE ajoute qu'il est intéressant de constater que le développement de l'Université n'a, en aucune façon, réduit les effectifs des Universités lilloises, même en Droit qui est notre composante au plus grand effectif (près de 1 000).

Certains de nos étudiants ne peuvent pas envisager de déplacements ou ont des problèmes financiers d'hébergement qui constituent un obstacle à l'entreprise et à la poursuite d'études supérieures.

Les familles modestes rendues encore plus nombreuses par les difficultés économiques actuelles du Hainaut-Cambrésis, hésitent à envoyer leurs enfants.

Quant aux étudiants salariés ou aux mères de famille, ils reculent souvent devant la perspective de déplacement dont la longueur consécutive à l'état des liaisons routières ou ferroviaires est incompatible avec une vie professionnelle ou familiale.

La considération psychologique joue un rôle important dans le Sud du département dont la population industrielle ou agricole craint le gigantisme des vastes ensembles universitaires.

Le souhait de reconversion de la Région passe par l'un des facteurs qui semble important : l'Université. La stagnation des activités du secteur secondaire : la métallurgie dans le valenciennais, le textile dans le Cambrésis expliquent la crise actuelle tandis que les activités tertiaires sont insuffisamment développées.

C'est dans cet esprit qu'une réunion a eu lieu Vendredi 26 Février 1982 avec la participation de Monsieur le Vice-Président de la Scolarité Monsieur Gérard COQUET, et de quelques responsables pédagogiques. Les questions ou principaux points débattus peuvent se résumer comme suit :

Possibilité de dégager un groupe d'étudiants par exemple en utilisant le critère groupe de T.D. ; étude de la conséquence sur l'aménagement de l'emploi du temps général dans cette tentative de regroupement de T.D. sur 1 ou 2 jours par semaine, en début, milieu ou fin de semaine.

Sur le principe, cette organisation pédagogique ne pose pas de problème sauf quand les Unités de Valeur sont très imbriquées et où participent un nombre important d'enseignants. L'imbrication d'Unités de Valeur et options rendent difficile ce partage regroupé des activités pédagogiques en cours, travaux dirigés, travaux pratiques (cas des Lettres par exemple malgré le souhait exprimé de participer à cette expérience). Un problème se pose aussi quand il y a une participation des enseignants vacataires ou professionnels qui obligent bien souvent de respecter leurs activités propres et d'adapter nos emplois du temps à leurs activités principales.

L'avantage de déconcentrer un groupe de travaux dirigés réside dans les moyens exigés qui sont faibles et ne concernent que les frais de mission des enseignants. L'étudiant participe encore à la "Vie de l'Université" ou extra-universitaire, Bibliothèque, Sports,...

Monsieur MALVACHE ajoute que l'inconvénient se situe au niveau de l'étudiant qui ne bénéficie pas d'avantage financier. Il doit toujours louer sa chambre d'étudiant pour suivre cours et travaux pratiques à l'Université.

Un autre modèle, fortement débattu lors de la réunion, signale le Président, consiste à pratiquement inverser le modèle précédent. Ce deuxième modèle a présenté un vif intérêt pour la composante scientifique de notre Université dans la mesure où des moyens complémentaires soient trouvés pour supporter la surcharge engendrée par cette décentralisation. Le principe repose sur l'idée suivante :

Faire à Valenciennes en une journée, ce qui est impossible à faire sur le lieu de la décentralisation : par exemple des travaux pratiques de physique, d'informatique, une option au second semestre. Maximaliser le temps à l'extérieur et le minimiser à Valenciennes.

Le gros avantage pour l'étudiant est de ne plus avoir besoin de louer une chambre en résidence.

L'inconvénient du brassage à l'intérieur de l'Université peut être résolu en aménageant des temps libres pendant cette journée laissant la possibilité à l'étudiant d'utiliser la bibliothèque, de se renseigner dans divers services, de rencontrer d'autres collègues...

Cette possibilité d'extension peut en outre résoudre ou répondre à des besoins en formation continue et culturels. Un diplôme d'Université peut toujours s'envisager en liaison avec les problèmes spécifiques de la Région. Monsieur Pierre LECOCQ, Président de la Commission Formation Continue a montré un vif intérêt à cette éventualité, ainsi que Michel DELANNOY pour l'activité en informatique.

Je voudrais dire en terminant et avant d'ouvrir le débat que l'Université de Lille I est déjà décentralisée à Béthune, à Dunkerque et à Calais.

Cette Université à domicile ou cette Université flexible est une expérience à tenter dans une perspective globale car la fonction initiale est propice au développement de la Formation Continue et Culturelle.

C'est pourquoi Monsieur MALVACHE déclare qu'il a répondu positivement à la demande de l'A.D.E.C. présidée par Monsieur le Secrétaire d'Etat Jean LE GARREC concernant l'extension et le développement de l'Université sur Cambrai, la Cellule d'Information et d'Orientation, ayant dégagé des besoins, notamment dans le secteur sciences-économiques, créneau non développé sur Valenciennes et pouvant bénéficier à toute notre Région.

La proposition peut s'orienter vers un DEUG A (Sciences) en tant que support pédagogique et administratif associé à un diplôme d'Université orienté vers l'économie. L'ensemble - sciences et économies - inaugure une nouvelle formation en Formation Continue pouvant s'intégrer dans un diplôme national DEUG A pour le moment, puis par un DEUG en Sciences Economiques par la suite.

Monsieur le Président souhaite recevoir l'avis du Conseil d'Administration sur cette proposition avant d'entreprendre des démarches dans ce sens auprès d'autres organismes tel que la Chambre de Commerce et d'Industrie ou autres et de faire une étude précise des moyens nécessaires et enfin pouvoir les dégager.

Monsieur CHARRUE, responsable pédagogique, ouvre le débat en rappelant que le CEPPESS assure avec succès, à Cambrai, depuis 2 ans, un diplôme de Gestion du secteur immobilier ainsi qu'une formation juridique.

Monsieur PHILIPPE, représentant la CFDT, déclare qu'étant donné le pourcentage élevé de fils d'ouvriers, une décentralisation de l'Université rendrait une formation universitaire accessible à tous et permettrait ainsi une augmentation de l'effectif étudiant. Il signale que cette décentralisation pourrait être bénéfique aux salariés. Il ajoute toutefois qu'il attend, pour se prononcer, le résultat des démarches que Monsieur MALVACHE compte entreprendre en fonction des dépenses supplémentaires prévisibles et des problèmes divers qui risquent de se poser tels que ceux du contrôle pédagogique et du contenu de la formation.

Monsieur LECOQ est assez favorable à cette décentralisation, principalement au niveau de la formation continue mais craint que la création d'une antenne à Cambrai fasse bouler de neige (Maubeuge, Douai).

Monsieur MORIAMEZ trouve cette idée de décentralisation très intéressante à condition de bien peser le pour et le contre. Ne pas promettre une implantation prématurée mais effectuer cette décentralisation sous le titre expérimental. Il souligne que des expériences ont été vécues notamment à Calais et à Béthune. Le gros problème réside dans le fait que, pour obtenir un résultat valable, il est indispensable de trouver des enseignants de "première main" avec qualité et présence d'encadrement certaines. Il souligne qu'il faut néanmoins éviter de vider l'Université de Valenciennes.

Monsieur MARCOU partage l'avis de Monsieur MORIAMEZ quant à l'idée d'expérimental, il ajoute que dans un premier temps, il serait bon que cette antenne ne fonctionne qu'au niveau du DEUG instituteur.

Monsieur GIUSTO partage le point de vue de Messieurs MORIAMEZ et MARCOU en insistant sur le risque de voir l'Université se vider de ses étudiants.

Monsieur NATUREL se demande s'il ne serait pas plus simple d'essayer d'augmenter les effectifs de l'Université notamment en améliorant l'accueil c'est-à-dire en augmentant le nombre de chambres en résidence, en aménageant les horaires etc... Il souligne qu'au niveau du DEUG Lettres, les étudiants sont amenés de plus en plus à travailler avec des documents de la Bibliothèque Universitaire ; cette décentralisation occasionnerait donc un problème de suivi de la part de la Bibliothèque.

Monsieur GRIMALDI souligne que cette décentralisation est chère à Monsieur LE GARREC et insiste tout d'abord sur la sous-scolarisation du Sud du Département. Persuadé que l'Université, en allant vers les hommes, ferait un acte symbolique important, Monsieur GRIMALDI pense que cette décentralisation redonnerait confiance aux gens qui ont besoin, surtout dans cette région, de croire en eux-mêmes. Il ajoute également qu'au delà des aides que l'on pourrait attendre, il faut compter sur notre propre richesse : les hommes. Il termine en signalant toutefois que dans une telle opération beaucoup de précautions sont à prendre.

Monsieur BOURTON est d'accord sur le principe mais se demande s'il ne serait pas plus simple d'effectuer cette décentralisation au niveau de la Formation Continue et partage l'avis de Monsieur MARCOU.

Monsieur FLORENT déclare qu'au lieu de déplacer des Professeurs sur Cambrai on pourrait prévoir un autobus qui transporterait à une heure déterminée les étudiants à l'Université et les ramènerait à une autre heure, ce qui leur permettrait de travailler en Bibliothèque et donc diminuerait les frais de déplacement des enseignants.

Monsieur le Recteur souhaite que des études de flux très sérieuses sur toutes les sorties de bac soient entreprises afin d'éviter un goulot d'étranglement.

Il ajoute que nous ne pouvons plus nous permettre de n'avoir que des idées généreuses sans avoir une idée de coût très sérieuse (problème de postes, d'hébergement, de transport). Il apparaît d'autre part à Monsieur le Recteur que les décentralisations se conçoivent mieux sur une année de DEUG que sur du 2ème ou du 3ème cycle. Il est nécessaire de s'assurer que ce ne soit pas l'embryon d'une nouvelle Université. Pour des tas de raisons, l'idée de multiplier est contraire à une gestion rigoureuse des deniers publics.

En conclusion, Monsieur le Recteur pense qu'une décentralisation peut aboutir à une fausse démocratisation c'est-à-dire que l'on ne sera plus en mesure de fournir la même qualité d'enseignement aux étudiants.

Le débat étant clos, Monsieur MALVACHE demande à l'ensemble des membres du Conseil de se prononcer sur l'opportunité d'une étude plus approfondie qui permettrait de faire ressortir avantages et inconvénients d'une expérience de ce genre.

Un accord de principe a été donné à l'unanimité à Monsieur MALVACHE, pour son étude.

#### IV - CONGES DU PERSONNEL

Monsieur MALVACHE, Président de la Commission des Personnels, après avoir souligné les difficultés rencontrées pour satisfaire l'ensemble des personnels, propose aux membres du Conseil le calendrier des congés 1982-1983 :

- Noël : Jeudi 23 décembre 1982 au soir au  
Lundi 3 Janvier 1983 au matin
  - Février : Samedi 12 février 1983 au soir au  
Lundi 21 Février 1983 au matin
  - Pâques : Samedi 2 Avril 1983 au soir au  
Lundi 11 Avril 1983 matin.
  - 6 semaines ou 5 semaines + 1 semaine, cette dernière semaine étant fractionnable en 3 jours mobiles + 2 jours fixes ou en 2 jours mobiles + 3 jours fixes ;
  - 2 jours mobiles ou 2 jours fixes ;
  - 2 jours fixes.
- Soit un total de 44 jours + 5 jours mobiles  
ou  
45 jours + 4 jours mobiles.

Après avoir délibéré, le Conseil adopte ces congés à l'unanimité moins 1 abstention.



V - QUESTIONS DIVERSES

- Nouveau Conseil de la Bibliothèque Universitaire

Mademoiselle SIMONOT, Directrice de la Bibliothèque Universitaire, donne lecture, pour information, de la liste des membres de son nouveau Conseil réuni le 25 Février 1982 (voir Annexe 2).

- Colloque sur la Formation Permanente à Reims les 16-17 et 18 Mars 1982.

Monsieur Pierre LECOCQ, Président de la Formation Permanente expose brièvement les thèmes des 6 commissions de ce colloque :

- les jeunes et l'emploi ;
- les formations technologiques de pointe ;
- la mission culturelle de l'Université ;
- la formation des formateurs et des maîtres ;
- l'accès aux diplômes nationaux par la voie de la formation continue ;
- l'Université et les diplômes de formations.

Monsieur OBERDORFF, en rapport avec la troisième commission, profite pour signaler qu'il donnera, au prochain Conseil, le résultat des premières actions entreprises au niveau de l'Institut Culturel.

Monsieur MORIAMEZ trouve que ce colloque serait très bénéfique à un membre du CAPEP dont il est le Président.

Monsieur MALVACHE est très favorable à une participation massive à ce genre de manifestation. Il serait souhaitable qu'un enseignant par UER puisse y assister.

Monsieur PHILIPPE semble également très intéressé, Monsieur MALVACHE lui propose de se rapprocher de Monsieur LECOCQ pour obtenir de plus amples informations.

Monsieur MARCOU se demande, par contre, si ce colloque n'est pas réservé uniquement aux formateurs.

- Proposition de création d'un diplôme d'Université en comptabilité et économie d'entreprise.

Monsieur CHARRUE, responsable pédagogique, présente cette formation (document distribué lors du Conseil). Il tient à signaler que ce nouveau diplôme d'Université ne se substituerait pas au diplôme Universitaire de technologie en G.E.A. Il s'adresse à des personnes ne pouvant accéder directement à la préparation du DUT, donc inférieur au DUT G.E.A. en formation continue ; son niveau se situerait à "Bac + 1".

Quelques détails étant éclaircis, Monsieur MALVACHE passe au vote.

Cette demande est adoptée à l'unanimité des membres présents.

- Proposition de création d'un diplôme d'Université en Automatique et Informatique.

Monsieur DEBRUILLE, en tant que rapporteur du projet expose les objectifs de ce projet de nouveau diplôme.

Il signale qu'à l'origine de cette proposition de diplôme on trouve deux filières de formations complémentaires : la première : le diplôme d'Université en Electronique, Electrotechnique, Automatique Appliquée démarré en 1976 et qui se termine en 1981, formation répartie en 2 années. La seconde est une formation micro-électronique dont la convention avec le Ministère de l'Industrie expire fin 1982.

Monsieur DEBRUILLE indique que l'objectif de la création de ce nouveau diplôme est de faire la synthèse des 2 formations précédentes afin de répondre aux nouveaux besoins.

Il ajoute que l'esprit de ce nouveau Diplôme d'Université correspond en fait à une évolution du contenu du diplôme d'université en Electronique Electrotechnique et Automatique Appliquée incluant la micro-informatique au service de l'automatisation de processus.

Monsieur FLORENT s'étonne de l'absence d'un programme en mécanique, absolument indispensable dans cette formation.

Monsieur DEBRUILLE signale qu'il y a possibilité de stages de perfectionnement.

Monsieur DELCOURT souhaite connaître l'état de la demande. Monsieur DEBRUILLE déclare que 13 demandes écrites sont déjà parvenues au CEPPEPES.

Monsieur MALVACHE passe ensuite au vote.

Ce projet de diplôme d'Université en formation continue est adopté à l'unanimité moins 1 abstention et 1 contre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à 20 H 30.

MEMBRES DU CONSEIL DES SPORTS

ANNEE 1982

COLLEGE DES PROFESSEURS

- . MELLE CRUNELLE (UER LETTRES SCIENCES HUMAINES ET ARTS)
- . MELLE JUHEN (PROFESSEUR E.P.S.)
- . MM. BLIN (I.U.T)
- DELANNOY (UER SICENCES EXACTES ET NATURELLES)
- GADRON (IUT)
- PRUVOT (PROFESSEUR E.P.S.)

COLLEGE ETUDIANTS

- . MM. THIERRY PHILIPPE (UER SCIENCES JURIDIQUES)
- SASSANE MESZ ADIN (IUT MAINTENANCE INDUSTRIELLE)
- MONTIGNY FRÉDÉRIC (UER SCIENCES EXACTES ET NATURELLES)
- BERLIOZ PIERRE (UER E.N.S.I)
- HOT FRANÇOIS (UER LETTRES TC.C)
- RICHEZ (IUT GÉNIE MECANIQUE)

PERSONNEL A.T.O.S.

- . M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ
- . MME LA SECRÉTAIRE DU S.U.A.P.S.

PERSONNALITES EXTERIEURES

- . M. LE RECTEUR OU SON REPRÉSENTANT
- . M. LE MAIRE DE VALENCIENNES OU SON REPRÉSENTANT
- . M. LE MAIRE D'AULNOYE-LEZ-VALENCIENNES OU SON REPRÉSENTANT
- . M. LE DOCTEUR LENCLUD PAST-PRÉSIDENT DES ETUDIANTS DE L'U.S.V.A DU T.C.E

- LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ EST, CONFORMÉMENT AUX STATUTS, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES SPORTS

- MONSIEUR L'AGENT COMPTABLE DE L'UNIVERSITÉ EST MEMBRE DE DROIT AVEC VOIX CONSULTATIVE.

# BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT CAMBRESIS

LE MONT HOUY 59326-VALENCIENNES Tel. : (20) 46 66 08

Valenciennes le

## COMPOSITION DU CONSEIL DE LA BIBLIOTHEQUE

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

### - Représentants de l'Université

- . Collège A : Monsieur FLORENT, Monsieur GIUSTO, Monsieur OUDIN
- . Collège B : Monsieur LANGLADE
- . Collège C : Monsieur COFFIGNIEZ
- . Etudiants : Mademoiselle DEMEYERE, Monsieur DELESPIERRE,  
Monsieur WERY.

### - Représentants du personnel de la Bibliothèque

- . Personnel scientifique : Madame DELPORTE
- . Personnel ATOS : Mademoiselle DELGRANGE, Madame DELANNOY,  
Madame LOUVET, Madame PAPOUTSOS.

### - Personnalités extérieures

- . Monsieur BARBIER, Directeur de la Bibliothèque Municipale de Valenciennes
- . Monsieur RICHARD, Centre local de documentation pédagogique
- . Monsieur DECOOL, Agence régionale d'information scientifique et technique
- . Monsieur \_\_\_\_\_, représentant l'Office régional de la Culture et de l'Education permanente.